



Madame
Ruth Lüthi-Affolter
Conseillère d'Etat
Département de la santé publique
Route des Cliniques 17
1701 Fribourg

Lausanne, le 16.10.02

cc : Madame Béatrice Barton, TSR, quai Ernest-Ansermet 20, 1204 Genève 8
HerrnViktor Dammann, Blick, Dufourstrasse 23, Postfach 8021 Zürich, 8008 Zürich
Mme Geneviève Bugnon, juge d'instruction cantonale JU, Rue Neuve 17, 2800 Delémont
Dr. med. Laszlo Kovats, Case postale 126, 2720 Tramelan
<http://www.appel-au-peuple.org>

Justice avec un J majuscule

Madame,

Nous avons appris que vous avez donné votre accord pour être désignée comme candidate à la succession de Madame Ruth Dreifuss. La TSR et le Blick vous ont décrit comme une personne compétente, intelligente, honnête etc..

Nous portons à votre connaissance le scandale judiciaire dont est victime le Dr. L. Kovats (voir communiqué du 03.10.02). Vous apprendrez que des observateurs de notre mouvement ont assisté à la dernière audience devant le Tribunal de Porrentruy concernant ce médecin, et nous pouvons affirmer que les 3 juges jurassiens en question ont menti sans scrupule.

Vous n'êtes pas sans savoir que le Dr. Laszlo Kovats a demandé à recevoir des copies du Budget définitif de 1990, signé par le Préfet de l'Hôpital de la Broye à Estavayer-le-Lac, ainsi que du Procès-verbal et de ses annexes no 1 et 2 de la séance du 18.08.89 de la commission médicale des hôpitaux fribourgeois.

APPELL AL PIEVEL
APPELLO AL POPOLO
APPEL AU PEUPLE
AUFRUF ANS VOLK

CCP 17-791540-8
CCP 17-655794-4
Case postale 24
CH-1001 Lausanne
Mobile: 078 – 641 99 96
Tél.: 021 – 329 02 33
Fax : 021 329 02 34

Internet : [appel-au-peuple.org](http://www.appel-au-peuple.org)

Il paraît que vous auriez fait obstruction jusqu'à maintenant pour produire ces pièces dont dépend l'avenir professionnel de Monsieur Kovats. Il en va de sa dignité humaine et de celle de sa famille qui se retrouvent complètement démunis puisqu'une lettre diffamatoire a été écrite par son ancien employeur, l'empêchant ainsi de retrouver un nouvel emploi. Il vit aujourd'hui en marge de la société, dans la misère totale.

Nous présumons que vous n'avez pas produit les pièces mentionnées pour protéger l'un de vos fonctionnaires. Cependant, si ce fonctionnaire aurait la conscience tranquille, il n'aurait rien à craindre.

Madame, nous vous invitons à faire adresser incessamment lesdites copies au Dr. med. Laszlo Kovats, dont vous trouverez l'adresse indiquée ci-dessus. Nous vous sommes d'ores et déjà reconnaissants pour ce geste.

Cependant, un refus de votre part d'aider la Justice de tracer la Vérité sera rendu public, car une candidate au Conseil fédéral doit être au-dessus de tout soupçon.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous présentons, Madame la Conseillère d'Etat, nos sentiments de haute considération

Gerhard Ulrich, Président

Liliane Antille, Secrétaire

Annexe : Communiqué du 03.10.02